

L'équipe pluridisciplinaire du CdJ

- 1 Médecin psychiatre référent
- 1 Cadre de santé
- 2 Psychologues
- 1 Psychomotricienne
- 1 Equipe infirmière
- 1 Assistante-sociale
- 1 Médiateur de Santé Pair
- 1 Assistante médico-administrative
- 1 Agent des services hospitaliers qualifié

Zone d'intervention du C.M.P.

Le CdJ «Camille Claudel» prend en charge l'ensemble du dispositif psychiatrique et de réinsertion des cantons de Pau -sud et Pau-est :

- Ville de Pau ;
- Canton de Pau-sud : Arressy, Assat, Bizanos, Meillon ;
- Canton de Pau-est : Artigueloutan, Idron, Lée, Nousty, Ousse.

Informations pratiques

CdJ Camille Claudel

29, avenue du Général-Leclerc
64039 PAU cedex

Téléphone : 05 59 80 75 75

Courriel : cdj@chpyr.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17h



Familles, visiteurs, accompagnants, merci d'utiliser les parkings signalés par le logo vert «P», afin de respecter les espaces verts.

Le Centre de Jour «Camille Claudel» est situé à l'extérieur et devant le Centre Hospitalier des Pyrénées, en face du C.M.P. Henri Duchêne.

Rejoindre le CdJ en bus :



Accès direct pour les voitures sans rentrer dans l'hôpital, parking dédié.



Centre de jour Camille Claudel

C.H. des Pyrénées
29, avenue du Général-Leclerc
64039 PAU cedex
www.ch-pyrenees.fr



Le centre de jour : prise en charge en H.J.* ou en C.A.T.T.P.**

Le Centre de Jour (CdJ) «Camille Claudel» est un lieu de soins, au carrefour des structures intra et extra-hospitalières.

C'est un centre ambulatoire de psychiatrie adultes, mais également de pédopsychiatrie pour le public des 16-18 ans.

Il vise à maintenir ou à favoriser une existence autonome par des actions de soutien et de thérapie, individuelles et de groupe.

Il s'inscrit également dans un travail de réseau et d'interfaces avec les dispositifs transversaux du C.H.P. : réhabilitation, précarité et addictologie

Le CdJ affiche une volonté forte de positionner les familles et les associations de familles comme des collaborateurs et des acteurs des accompagnements. Un espace d'accueil leur est réservé.

Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire, tournée vers des propositions de soins plurielles adaptées à l'état clinique et au handicap psychique du patient. Les soins de réhabilitation psycho-sociale comprendront une évaluation des compétences du patient, le maintien de ses habiletés et la préparation d'orientations, alternatives aux soins.

* Hôpital de Jour

** Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

Des missions plurielles

- Assurer un accompagnement thérapeutique individualisé pour des patients présentant des troubles psychiatriques et en recherche de stabilisation et d'autonomie.
- Permettre une alternative à l'hospitalisation complète.
- Éviter l'isolement et la perte des capacités relationnelles, affectives et/ou cognitives grâce au travail effectué au travers des médiations thérapeutiques.
- Faciliter l'intégration du patient dans la cité à travers des soins à visée de réhabilitation psychosociale et professionnelle.
- Assurer un suivi spécifique au public des 16-25 ans.
- Intégrer les familles et les associations de familles comme partenaire.

Confidentialité

L'équipe pluridisciplinaire est tenue au secret professionnel.

C'est dans le respect de ce dernier, et avec votre accord, que des rencontres peuvent être organisées avec d'autres professionnels de santé et des partenaires.

Modalités d'admission

L'admission est conditionnée par une prescription médicale qui inscrit le patient dans un travail à visée thérapeutique pour accompagner la stabilisation, la prévention des rechutes et l'insertion.

L'orientation du public des 16-25 ans sur le CdJ est assurée par l'E.M.J.S.P. (Équipe Mobile Jeunes en Souffrance Psychique).

Les patients accueillis sont adressés par les unités intra et extra-hospitalières du Pôle 2 et le service adolescent du Pôle 4 pour les 16-18 ans. Des plages horaires leur sont spécifiquement réservées.

Camille Claudel en bref

Camille Claudel, artiste sculptrice française, est née dans l'Aisne en 1864 (élève d'Alfred Boucher puis d'Auguste Rodin).

Internée à l'Asile de Ville Evrard en 1909 puis transférée à l'asile de Montfavet-Avignon en 1914, elle y est décédée en 1943.



Camille Claudel a cessé de sculpter dès son internement qui a duré 30 ans de sa vie. Si les centres de jour avaient existé, Camille Claudel aurait certainement continué son œuvre lumineuse.